



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
MARCHE NORDIQUE

QS	RENOUVELLEMENT	<input type="checkbox"/>
CM	NOUVELLE ADHESION	<input type="checkbox"/>

FICHE D'INSCRIPTION 2022 / 2023

Période d'activités de septembre 2022 à l'été 2023 (pendant les vacances scolaires sorties en fonction des disponibilités des animateurs)

Les infos Marche Nordique se faisant principalement par internet, merci d'indiquer bien lisiblement votre adresse e.mail

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme Nom :		Prénom :	
<input type="checkbox"/> Melle Nom de jeune fille :		Date de naissance	
ADRESSE :			
Code postal :		Ville	
E.mail bien lisible pour l'envoi de votre licence et du calendrier :			
Tél. fixe		Tél. portable	
J'autorise la fédération à communiquer mon adresse e-mail à ses partenaires :		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
ASSURANCES: une indemnisation des dommages corporels de base <u>est comprise</u> dans la cotisation. Chaque adhérent est libre de souscrire ou non à l'assurance <u>complémentaire</u> IAC SPORT avec des plafonds de remboursement plus importants. L'assurance complémentaire + 10 €, (non obligatoire) est à prendre directement auprès de Groupama sur le site https://ffepgv.grassavoie.com			
/ / J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section ainsi que de toutes les modalités d'assurance de base et de la possibilité de souscrire à une option complémentaire IAC SPORT + / / J'autorise la publication de photos, sur lesquelles je figure, sur le site internet de l'ASPS ou lors de l'A.G. de la section. Valable pour une durée indéterminée et révoquant à tout moment.			
Date		Signature du licencié (obligatoire)	

Jour.s choisi.s : Lundi 9h25 Mardi 10h00 Vendredi 9h25 Samedi 14h00

Etes-vous déjà équipé de bâtons ?

OUI () Attention, seuls les bâtons de marche nordique sont acceptés, les bâtons dits de randonnée ne conviennent pas.
NON () Location des bâtons 2 €/sortie ➤ Merci d'indiquer votre taille : _____

TARIFS :

➤ Inscription à la Marche Nordique seule : **66 €/an** (règlement de la licence FFEPGV, de l'adhésion club et donnant droit à participer à toutes les sorties du calendrier de la saison)
Location des bâtons de marche nordique : 2 €

Si vous désirez une attestation pour votre comité d'entreprise, vous devez nous fournir une enveloppe timbrée à vos nom et adresse (délai d'envoi : 1 mois après encaissement du chèque)

➤ Si vous pratiquez déjà la gymnastique volontaire au sein de l'ASPS, la licence et l'adhésion club étant comprises dans la cotisation il vous restera à payer 20 € (+ éventuellement la location des bâtons).
 Si déjà adhérent dans une autre section de l'ASPS, veuillez indiquer laquelle : _____
➤ _____ La quote part ASPS = 13 € n'est payable qu'une seule fois

Partie réservée à la trésorière de la section. S.V.P. veuillez ne rien indiquer ci-dessous



<input type="radio"/> Règlement	<input type="checkbox"/> Espèces - Montant : _____	(Donner un reçu)
	<input type="checkbox"/> Chèque(s) - Montant : _____	(à l'ordre de l'ASPS G.V.)
	<input type="checkbox"/> Coupons sports : _____	
	<input type="checkbox"/> Règlement C.E. _____	

